

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 04 avril 2022**

**Présents** : BERTHELOT Aurélien, PERE Michaël, GUERIN Alain, DAVID Alexandra, FLUTRE Patrice, PESQUERA Juan, MAGUIER Jacky, ANTUNES Mickaël, BERTHOMME Claire.

**Absent** : RALITE Séverine

**Absents excusés** : LYS-DÉDOUCHE Emmanuelle, ROBINAUD Alexandra, LYS Pascal, JOUSSET BOUCHERIT Nathalie

**Pouvoirs** : Mme Nathalie JOUSSET-BOUCHERIT donne pouvoir à M. Aurélien BERTHELOT  
Mme Alexandra ROBINAUD donne pouvoir à M. Mickaël PERE  
M. Pascal LYS donne pouvoir à M. Alain GUERIN

**Secrétaire de séance** : M. FLUTRE Patrice

M. le Maire ouvre la séance du conseil municipal à 19h05. Il met aux voix le compte-rendu de la précédente séance qui n'a pas amené d'observation particulière. Celui-ci est adopté à l'unanimité des présents.

Mme BERTHOMME fait ensuite remarquer que l'affiche précisant que le ménage de la salle des associations devait être fait par chaque utilisateur de la salle après leur passage mériterait d'être refaite afin qu'elle soit plus visible, d'autant que celle-ci est encore signée de l'ancien maire de la commune M. PROU.

M. le Maire tente de répondre en expliquant que de nombreuses notes et règlements de la commune sont encore affichés avec la signature de l'ancien maire.

Mme BERTHOMME, interrompant M. le Maire durant son explication, explique qu'elle n'a pas besoin d'être rassurée.

M. le Maire reprend alors la parole expliquant qu'il souhaiterait aller au bout de son explication, rappelant au passage qu'il est le garant de la police de l'assemblée et, qu'à ce titre, c'est à lui qu'incombe la responsabilité de distribuer la parole.

Mme BERTHOMME se lève et quitte alors la salle du Conseil Municipal

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour et commence à détailler les différents points.

**DELIBERATIONS :**

**1- Vote du compte de Gestion et du compte administratif**

Monsieur le Maire rappelle que le compte de Gestion est présenté par le chef du service comptable et que le compte administratif reflète les écritures comptables effectuées sous sa direction.

Le compte de gestion et le compte administratif sont en tout point identiques. Monsieur le Maire effectue la lecture des différents chapitre.

### Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
011	Charges à caractère général	171 750,00	98 628,53	57,43%
012	Charges de personnel et frais assimilés	149 650,00	119 926,39	80,14%
014	Atténuations de produits	20 000,00	18 956,00	94,78%
65	Autres charges de gestion courante	98 310,00	90 779,14	92,34%
66	Charges financières	3 000,00	2 627,64	87,59%
67	Charges exceptionnelles	100,00	40,11	40,11%
68	Dotations provisions semi-budgétaires	18,00	0,00	0,00%
022	Dépenses imprévues	20 000,00	0,00	0,00%
023	Virement à la section d'investissement	159 796,02	0,00	0,00%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 500,00	3 461,60	98,90%
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>626 124,02</b>	<b>334 419,41</b>	<b>53,41%</b>

### recettes de fonctionnement

Chapitre	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
013	Atténuations de charges	1 250,00	1 354,03	108,32%
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	25 008,00	29 977,04	119,87%
73	Impôts et taxes	208 650,00	229 065,34	109,78%
74	Dotations, subventions et participations	120 317,18	125 575,67	104,37%
75	Autres produits de gestion courante	18 550,00	19 155,35	103,26%
76	Produits financiers	10,00	8,26	82,60%
77	Produits exceptionnels	0,00	5,00	0,00%
002	Excédent de fonctionnement reporté	252 338,84	252 338,84	100,00%
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>626 124,02</b>	<b>657 479,53</b>	<b>105,01%</b>

### Dépenses d'investissement

Chapitre	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
16	Emprunts et dettes assimilés	44 100,00	42 809,79	97,07%
204	Subventions d'équipement versées	20 000,00	0,00	0,00%
21	Immobilisations corporelles	160 280,93	67 762,01	42,28%
23	Immobilisations en cours	10 000,00	1 085,00	10,85%
001	Déficit d'investissement reporté	53 285,86	53 285,86	100,00%
020	Dépenses imprévues	10 000,00	0,00	0,00%
041	Opérations patrimoniales	58 000,00	57 634,01	99,37%
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>355 666,79</b>	<b>222 576,67</b>	<b>62,58%</b>

Recettes d'investissement				
Chapitre	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
10	Dotations, fonds divers et reserves	97 897,28	105 801,87	108,07%
13	Subventions d'investissement reçues	36 473,49	30 300,86	83,08%
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	1 030,00	0,00%
21	Immobilisations corporelles	0,00	752,55	0,00%
021	Virement de la section de fonctionnement	159 796,02	0,00	0,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 500,00	3 461,60	98,90%
041	Opérations patrimoniales	58 000,00	57 634,01	99,37%
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>355 666,79</b>	<b>198 980,89</b>	<b>55,95%</b>

A l'issue de cette présentation Monsieur le Maire demande s'il y a des questions et propose de passer au vote pour le compte de gestion.

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité.

Ensuite, monsieur le Maire se retire et monsieur FLUTRE propose de passer au vote pour le compte administratif.

Le compte administratif est adopté à l'unanimité.

## 2- Vote de l'affectation du résultat :

Suite au vote du compte administratif monsieur le Maire indique qu'il est maintenant nécessaire de procéder à l'affectation du résultat de l'année 2021.

Investissement	
Résultat exercice antérieur (c/001 BP2021)	- 53 285,86 €
Recettes 2021	198 980,89 €
Dépenses 2021	169 290,81 €
Résultat CA 2021	29 690,08 €
<b>Résultat cumulé</b> (c/001 du BP 2022)	<b>- 23 595,78 €</b>
<b>Reste à réaliser dépenses</b>	<b>60 196,43 €</b>
<b>Reste à réaliser recettes</b>	<b>7 114,00 €</b>
<b>Besoin de financement</b>	<b>76 678,21 €</b>

Fonctionnement	
Excédent exercice antérieur (c/002 du BP 2021)	252 338,84 €
Recettes 2021	405 120,69 €
Dépenses 2021	334 419,41 €
Résultat CA 2021	70 721,28 €
<b>Excédent cumulé</b>	<b>323 060,12 €</b>

Affectation	
c/1068 investissemnt à prévoir	76 678,21 €
c/002 Excédent reporté	246 381,91 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote pour à l'unanimité

## 3- Vote du budget primitif de 2022

Monsieur le maire donne lecture des prévisions budgétaires en fonctionnement :

### Dépenses prévisionnelles de fonctionnement

Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	173 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	158 991,72
014	Atténuations de produits	20 000,00
65	Autres charges de gestion courante	99 060,00
66	Charges financières	2 000,00
67	Charges exceptionnelles	100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	18,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00
023	Virement à la section d'investissement	178 411,68
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 461,60
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>645 143,00</b>

### Recettes prévisionnelles de fonctionnement

Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	1 250,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	27 250,00
73	Impôts et taxes	231 159,09
74	Dotations, subventions et participations	119 582,00
75	Autres produits de gestion courante	19 510,00
76	Produits financiers	10,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	246 381,91
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>645 143,00</b>

Monsieur le Maire présente les différents projets d'investissement retenus pour l'année 2022.

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voirie :</li> <li>• Tranche 2 des Sorignets</li> <li>• Chemin des Chails</li> <li>• Cité des fourmis</li> <li>• Levé topographique Chez Fouché</li> <li>• Chemin de la Dessenderie</li> <li>• Panneaux de signalisation</li> <li>• Etude réfection du centre bourg</li> <li>• Etude sortie du bourg</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cimetière :</li> <li>• Logiciel Marbre</li> <li>• Allées Nouveau cimetière</li> <li>• Chemin d'accès nouveau cimetière</li> <li>• Portail d'accès à l'extension</li> <li>• Allées ancien cimetière</li> </ul>
---	--

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Ecole :</b></li> <li>• Isolation par l'extérieur des sanitaires + isolation des plafonds</li> <li>• Réfection de la cour</li> <li>• Porte d'entrée</li> <li>• Luminaires LED économes en énergie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Cantine :</b></li> <li>• Matériel du plan de relance</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Aire de jeux :</b></li> <li>• Portail d'accès</li> <li>• Dernier pan de clôture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Matériel communal :</b></li> <li>• Tondeuse à main</li> <li>• Tondeuse autoportée de type professionnelle</li> <li>• Laveuse de sol pour la salle des fêtes</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Logements :</b></li> <li>• Adoucisseurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Défense incendie : (fin du programme)</b></li> <li>• Citernes</li> <li>• Terrains</li> <li>• Clôtures + plate-forme</li> <li>• Frais de notaire</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Salle de réunion :</b></li> <li>• Lot de chaises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Atelier municipal :</b></li> <li>• Portail</li> <li>• Escalier</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Salle des fêtes :</b></li> <li>• Lot de tables</li> <li>• Création d'un local (cloison + porte)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eglise :</b></li> <li>• Diagnostic par un architecte des monuments historiques</li> </ul>

Monsieur le Maire met en garde contre l'évolution très importante des prix ces dernières semaines. Il précise par conséquent que des arbitrages pourront intervenir si les coûts évoluaient trop.

Monsieur le Maire présente donc la ventilation budgétaire ci-dessous au Conseil Municipal :

<b>Dépenses prévisionnelles d'investissement</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
<b>16</b>	Emprunts et dettes assimilés	33 600,00
<b>20</b>	Immobilisations incorporelles	6 775,00
<b>204</b>	Subventions d'équipement versées	51 616,28
<b>21</b>	Immobilisations corporelles	245 170,41
<b>001</b>	Déficit d'investissement reporté	23 595,78
<b>020</b>	Dépenses imprévues	6 000,00
<b>041</b>	Opérations patrimoniales	24 500,00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>391 257,47</b>

## Recettes prévisionnelles d'investissement

Chapitre	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et reserves	101 128,21
13	Subventions d'investissement reçues	83 755,98
021	Virement de la section de fonctionnement	178 411,68
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 461,60
041	Opérations patrimoniales	24 500,00
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>391 257,47</b>

La proposition de budget primitif 2022 est acceptée à l'unanimité

#### 4- Travaux de voirie :

\* 2<sup>ème</sup> tranche des Sorignets :

Le syndicat de la voirie a remis à jour le devis initialement prévu (augmentation de 5%). Conséquence de cette mise à jour, le devis s'élève maintenant à 30 230.68 € TTC.

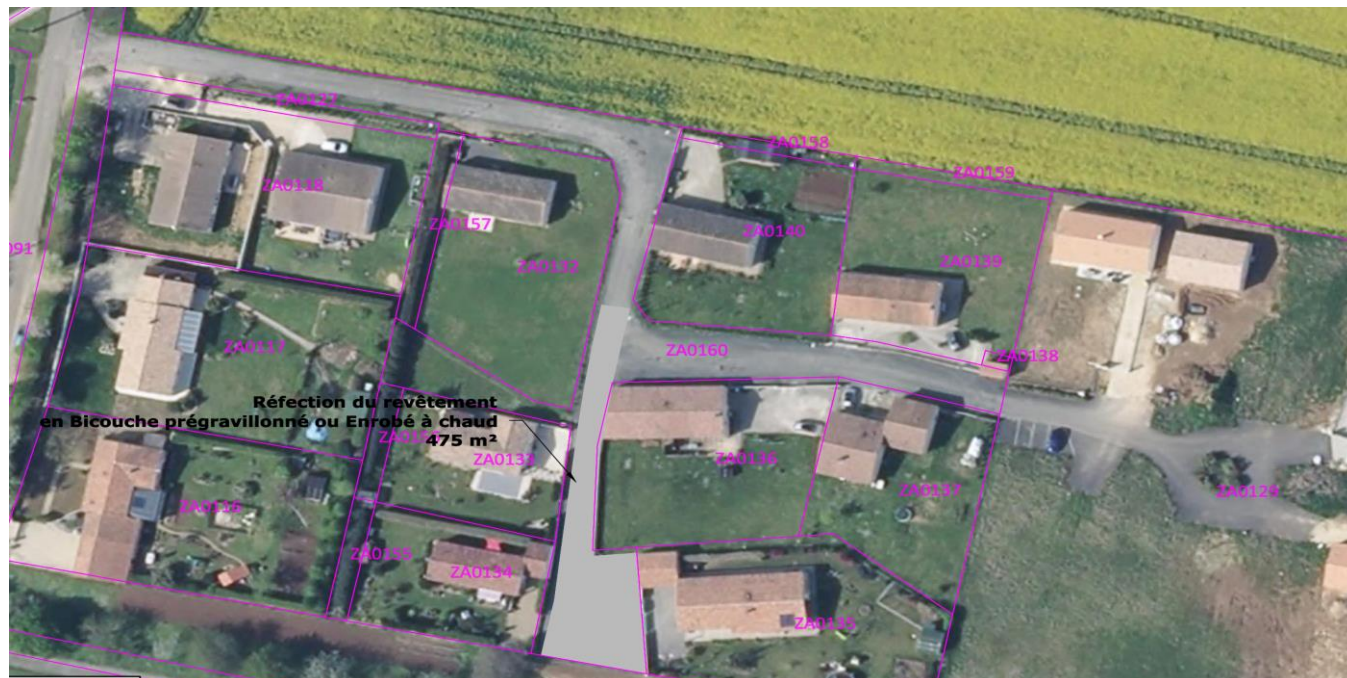


Monsieur MAGUIER demande si les vibrations risquent d'entraîner un effondrement des murs de la maison située à l'entrée du village ; réponse : l'entreprise fait appel à un huissier et malgré les appels au notaire désigné pour la succession il n'y a pas d'avancée.

Monsieur FLUTRE demande si un arrêté de péril pourrait faire avancer les choses ; réponse : en collaboration avec le policier communautaire, des solutions ont été cherchées mais il n'y a rien de probant tant que la succession n'est pas close.

\* Cité des Fourmis :

Là aussi le syndicat de la voirie a remis à jour le devis (augmentation de 1500 €), le devis s'élève maintenant à 11 314.82 €



Monsieur le Maire précise que la 3<sup>ème</sup> tranche de la cité des fourmis ne pourra-t-êtré envisagée que lorsque tous les terrains des Prés de Saint Simon seront construits.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le Maire à signer les devis et à faire procéder aux travaux.

## 5- Création de poste :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le contexte :

- Besoins d'entretien des espaces communaux croissants
- Fin totale de l'utilisation des produits phytosanitaires au 1er juillet 2022 conduisant à un accroissement des besoins
- Nécessité d'un entretien plus régulier des bords de chaussée et des hameaux de la commune

C'est pourquoi il propose l'embauche d'un nouvel agent technique polyvalent. Les modalités seront les suivantes :

- Agent contractuel de droit public
  - CDD de 1 an renouvelable
  - Quotité de l'emploi proposé : 30/35
  - Type de contrat proposé : PEC (Parcours Emploi Compétences)
- Avantages pour la personne recrutée : la personne recrutée bénéficie d'actions de formations tout au long de cet emploi aidé afin de s'insérer le mieux possible sur le marché du travail ensuite ; ce contrat peut être renouvelé pour une 2<sup>nd</sup>e année ; la personne peut être recrutée à l'issue du PEC

- Avantages pour la collectivité : Financement à hauteur de 80% par les services de l'Etat de l'emploi ; permet une certaine souplesse afin d'évaluer les capacités de l'agent recruté et les besoins liés à l'emploi et d'envisager les suites à donner à l'emploi

Monsieur PESQUERA indique qu'il faudra être vigilant sur la localisation du candidat.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la création du poste et la modification du tableau des effectifs.

## **INFORMATIONS**

### **1- Travaux de la commission sur le cimetière :**

#### **Décisions actées :**

- Chemin d'accès en calcaire avec finition calcaire plus fin et sable (= demande de recalcul du devis auprès de l'Ets Branger afin de comparer avec l'Ets Picoulet puis signature)
- Portail d'accès selon devis de C. FILLION
- Empierrement des 2 allées centrales
- Allées secondaires enherbées via des dalles à engazonner pouvant supporter une charge allant jusqu'à 3.5T
- Espaces inter-tombes fleuris
- Réserver un espace pour cavurnes, jardin du souvenir, prévoir un espace dédié au souvenir en réutilisant l'existant et arborer l'espace

### **2- Quelques rappels**

- Elections : Dimanche 10 avril à partir de 8h (arrivée à 7h45 pour ceux qui sont au 1er tour de garde), le tableau de permanences est représenté afin de faire quelques modifications.
- Commémoration du 8 mai : le dimanche 8 mai 2022 à 10h30 devant le monument aux morts, la population sera informée par un mot dans les boîtes aux lettres en même temps que la distribution du prochain bulletin municipal.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

Monsieur MAGUIER demande la date de la réunion publique ; réponse : le 20 mai à 20h

Monsieur MAGUIER souhaite remplacer monsieur LABOUP à la commission bâtiment ; demande acceptée par l'ensemble des membres présents.

Monsieur FLUTRE indique que suite aux observations de madame BERTHOMME concernant l'utilisation de la salle associative, il demande pourquoi ne pas proposer de la louer si besoin d'un usage plus régulier afin de permettre un meilleur entretien. Réponse de monsieur le Maire : ce n'est pas envisageable dans l'immédiat et que dans tous les cas, concernant une éventuelle réunion supplémentaire, il attend que la présidente de l'association en fasse la demande.

Monsieur PESQUERA demande à ce que des poches poubelles soient mises à l'aire de jeux. Monsieur le Maire indique que la demande sera faite à l'employé communal dans les prochains jours.

Monsieur PERE demande où en est la fibre d'autant que certaines personnes ont été informées par l'opérateur historique de l'arrêt de la diffusion de la télévision d'Orange par satellite. Il demande aussi pourquoi un des poteaux sur le chemin de la Maltérière a été positionné du côté de Saint Simon ; monsieur le Maire va contacter son interlocuteur privilégié Orange pour avoir des éclaircissements sur ces deux points.